



HISTOIRES DE SEMENCES

Résistances à la privatisation du vivant



HISTOIRE DE SEMENCES

Résistances à la privatisation du vivant

sommaire

De la plante à la graine	page 4
Les semences paysannes	page 5
L'industrie semencière - Les hybrides F1	page 7
Le catalogue officiel des espèces et variétés	page 8
Le certificat d'obtention végétale	page 9
La transgénèse	page 11
Les OGM	page 12
Le brevet	page 15
Réglementation des OGM - Les OGM cachés	page 16
Les nouveaux OGM	page 20
Quelques exemples	page 22
Agriculture paysanne	page 25





JE LES CLASSAIS DANS DES BOÎTES
DE CAMEMBERT, SUR LESQUELLES
J'ÉCRIVAIS LEURS NOMS.

JE FAISAIS
ATTENTION À NE
PAS MÉLANGER
LES VARIÉTÉS !



JE RESSEMAIS LES
GRAINES L'ANNÉE
SUIVANTE.



ET PARFOIS
J'AVAIS DE DRÔLES
DE SURPRISES !



LES GRAINES PROVENANT DE CERTAINS
POTIMARRONS DONNAIENT DES
POTIMARRONS... NI PETITS NI ORANGES !



ET LES GRAINES PROVENANT DE
JAUNES GROS DE PARIS DONNAIENT
DES COURGES NI GROSSES NI
JAUNES...

DE LA PLANTE À LA GRAINE

LES PLANTES SE REPRODUISSENT
DE DIFFÉRENTES FAÇONS,

CERTAINES À L'AIDE DE BULBES, DE TUBERCULES
OU DE RHIZOMES, D'AUTRES PRODUISENT
DES SPORES OU DES GRAINES ET BEAUCOUP
CUMULENT L'ENSEMBLE DE CES MODES DE
REPRODUCTION,

POUR UN GRAND NOMBRE DE VÉGÉTAUX
CE SONT LES GRAINES QUI DONNERONT
NAISSANCE AUX GÉNÉRATIONS FUTURES.



ON LES APPELLE "SEMENCES"



POUR QU'IL Y AIT FÉCONDATION ET QUE LES GRAINES SE
FORMENT, IL FAUT QUE LE POLLEN (MÂLE) ENTRE EN
CONTACT AVEC LE PISTIL (FEMELLE).

LES INSECTES, LE VENT ET MÊME
LA GRAVITÉ AIDENT LES PLANTES
ET TRANSPORTENT LE POLLEN DE
FLEUR EN FLEUR.

C'EST LA POLLINISATION

POUR CERTAINES PLANTES COMME LE BLÉ,
LE TRANSPORT DU POLLEN SUR LE PISTIL A
LIEU À L'INTÉRIEUR MÊME DES PLANTES.

ON PARLE D'AUTOFÉCONDATION

POUR D'AUTRES, CETTE POLLINISATION EST
CROISÉE, LA PLANTE DOIT ÊTRE FÉCONDÉE
PAR LE POLLEN D'UNE AUTRE PLANTE,
DE LA MÊME ESPÈCE.

ON PARLE ALORS DE FÉCONDATION
CROISÉE.



LES SEMENCES ISSUES DE CE CROISEMENT
DONNERONT NAISSANCE À DES PLANTES
QUI AURONT CONSERVÉ CERTAINES
CARACTÉRISTIQUES DE LEURS DEUX PARENTS.



D'OÙ LES MÉLANGES ALÉATOIRES
QUE J'OBTENAIS ENFANT!



LES SEMENCES PAYSANNES

IL Y A 10 000 ANS, LES PREMIÈRES SOCIÉTÉS AGRICOLES SÉDENTAIRES ONT COMPRIS CES PHÉNOMÈNES DE REPRODUCTION ET LES ONT UTILISÉS DANS LE BUT DE DOMESTIQUER NOTAMMENT LES PREMIÈRES CÉRÉALES.

ILS METTENT DE CÔTÉ LES GRAINES, LES ÉPIS, LES LÉGUMES OU LES FRUITS DONT LES CARACTÉRISTIQUES SEMBLERENT INTÉRESSANTES, PAR LEUR RENDEMENT, LEUR BEAUTÉ, LEUR RÉSISTANCE OU LEUR GOÛT.



C'EST CE QU'ON APPELLE LA SÉLECTION MASSALE.



EN RESSEMENT UNE PARTIE DES RÉCOLTES TOUTS LES ANS, LES PLANTES S'ADAPTENT AU TERROIR, AUX PRATIQUES ET AU CLIMAT LOCAL.

JE GARDE DONC LES GRAINES DES PLANTES LES MIEUX ADAPTÉES POUR L'ANNÉE SUIVANTE.

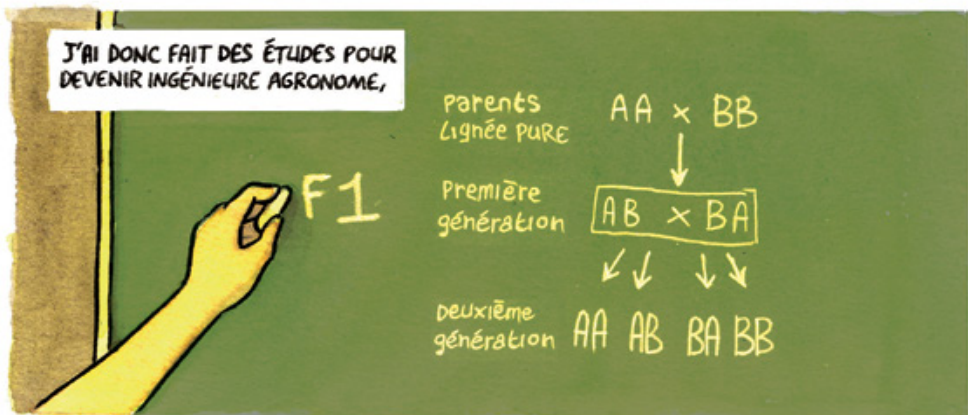
CE GESTE FONDATEUR DE L'AGRICULTURE A PERMIS DE FAIRE ÉMERGER L'ENSEMBLE DES PLANTES NOURRICIÈRES CULTIVÉES ACTUELLES :

PRÈS DE 2 MILLIONS DE VARIÉTÉS PAYSANNES POUR 5000 ESPÈCES ONT ÉTÉ RECENSÉES.

AU GRÉ DES MIGRATIONS ET DES ÉCHANGES DE SEMENCES, LES PEUPLES AGRICULTEURS ONT AINSI ACCLIMATÉ LES ESPÈCES ET VARIÉTÉS CULTIVÉES À CHACUN DE LEURS ENVIRONNEMENTS LOCAUX :

C'EST LA BIODIVERSITÉ CULTIVÉE !





L'INDUSTRIE SEMENCIÈRE

AU MILIEU DU XIXÈME SIÈCLE, APPARAISSENT LES PREMIERS SEMENCIERS QUI SE SPÉCIALISENT DANS LA SÉLECTION DES PLANTES CULTIVÉES.

APRÈS-GUERRE, LES SÉLECTIONNEURS ÉLABORENT DE NOUVELLES PLANTES EN DEHORS DES CHAMPS, DANS DES STATIONS EXPÉRIMENTALES PUIS DANS LES LABORATOIRES.



ILS BASENT LEUR ACTIVITÉ SUR DES CRITÈRES SIMPLES : ÉPURER LES POPULATIONS DE PLANTES UTILISÉES PAR LES PAYSANS ET LES PAYSANNES EN NE RÉTENANT QUE QUELQUES INDIVIDUS QU'ILS VONT ENSUITE MULTIPLIER SÉPARÉMENT.

CE SONT LES LIGNÉES PURES .

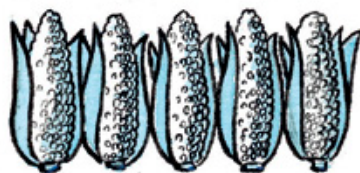
CES PLANTES SONT TOUTES SEMBLABLES : CETTE HOMOGÉNÉITÉ LEUR PERMET DE STANDARDISER LES CONDITIONS DE PRODUCTION ET DE VALORISER UNE UTILISATION ACCRUE D'ENGRAIS CHIMIQUES ET DE PESTICIDES .

A CETTE ÉPOQUE, CES NOUVELLES MÉTHODES SONT PRÉSENTÉES COMME UNE VÉRITABLE AVANCÉE POUR L'AGRICULTURE ...

LES HYBRIDES F1

DANS LA FOULÉE DES LIGNÉES PURES, L'HYBRIDE F1 EST TRÈS VITE UTILISÉ PAR LES ENTREPRISES SEMENCIÈRES .

F1 SIGNIFIE PREMIÈRE GÉNÉRATION



IL S'AGIT DE LA PREMIÈRE GÉNÉRATION SUIVANT UN CROISEMENT ENTRE DEUX LIGNÉES PURES .

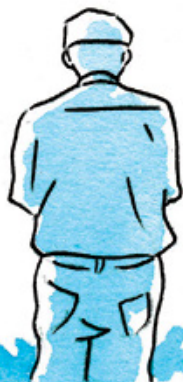
← TRÈS HOMOGÈNES

EN PLUS D'ÊTRE STANDARDISÉS LES HYBRIDES SONT DIFFICILEMENT REPRODUCTIBLES .

SI ON LES RESSÈME , LA RÉCOLTE SUIVANTE EST IMPRÉVISIBLE CAR LE CROISEMENT N'A PAS ÉTÉ STABILISÉ .

LE PAYSAN OU LA PAYSANNE DOIT DONC RACHETER DES SEMENCES CHAQUE ANNÉE ...

ET EN DEVIENT DÉPENDANT . E



LE CATALOGUE OFFICIEL DES ESPÈCES ET VARIÉTÉS

EN 1949, L'ENREGISTREMENT DES VARIÉTÉS DE CULTURE AGRICOLE AU CATALOGUE OFFICIEL DEVIENT OBLIGATOIRE.

SEULES LES SEMENCES APPARTENANT AUX VARIÉTÉS INSCRITES AU CATALOGUE OFFICIEL SONT AUTORISÉES À LA VENTE ET À L'ÉCHANGE !

LE CATALOGUE ORGANISE LE MARCHÉ DE LA SEMENCE EN CRÉANT UN MONOPOLE :

SEULES LES VARIÉTÉS "ÉLITES" SE DÉVELOPPENT.

LES VARIÉTÉS PAYSANNES, ELLES, NE PEUVENT PAS ÊTRE INSCRITES AU CATALOGUE : ELLES NE RÉUSSISSENT PAS LE TEST D'ENTRÉE ! PAS ASSEZ STANDARDISÉES...

L'ARRIVÉE DU CATALOGUE DANS LE MONDE AGRICOLE ÉLOIGNE LE PAYSAN ET LA PAYSANNE D'UNE PARTIE IMPORTANTE DE SON ACTIVITÉ, LA SÉLECTION DE SEMENCES.

POUR INSCRIRE UNE VARIÉTÉ AU CATALOGUE CELLE-CI DOIT RÉPONDRE AUX CRITÈRES DU TEST DHS : DISTINCTION, HOMOGÉNÉITÉ, STABILITÉ.

DISTINCTION :
la variété doit être distincte des autres variétés existantes.

HOMOGÉNÉITÉ :
sur un lot les plantes doivent présenter les mêmes caractéristiques.

STABILITÉ :
pour une même variété, le semencier doit produire à chaque génération des semences qui donnent des plantes identiques.

60% DES VARIÉTÉS INSCRITES AU CATALOGUE SONT DES HYBRIDES F1.

TOUTES SONT CALIBRÉES ET STANDARDISÉES POUR S'ADAPTER À UNE AGRICULTURE INTENSIVE.

UNE DES CONSÉQUENCES DIRECTES EST LA PERTE DE DIVERSITÉ :

EN 50 ANS ON ESTIME QUE 75 % DE LA BIODIVERSITÉ CULTIVÉE A DISPARU !

DE 6000 €
À
15000 €

DE PLUS, INSCRIRE UNE VARIÉTÉ AU CATALOGUE A UN PRIX...

QUI PÉNALISE LES PETITS SÉLECTIONNEURS AINSI QUE LES PAYSANS ET PAYSANNES DESIRANT INSCRIRE LEUR PROPRE VARIÉTÉ.

CATALOGUE
OFFICIEL

LE CERTIFICAT D'OBTENTION VÉGÉTALE

POUR PARACHEVER LEUR MAINMISE SUR LES SEMENCES, LES SÉLECTIONNEURS METTENT AU POINT UN DROIT DE PROPRIÉTÉ POUR PROTÉGER LEURS VARIÉTÉS :

LE CERTIFICAT D'OBTENTION VÉGÉTALE (COV).



IL GARANTIT À L'OBTENTEUR, CELUI QUI A SÉLECTIONNÉ LA NOUVELLE VARIÉTÉ PROTÉGÉE, LE QUASI-MONOPOLE SUR LA VENTE DES SEMENCES PENDANT UNE DURÉE DE 20 À 30 ANS.

ET LAISSE LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES LIBRES D'ACCÈS AUX AUTRES SEMENCIERS AFIN DE CRÉER DE NOUVELLES VARIÉTÉS.

LE COV INTERDIT PAR CONTRE AU PAYSAN OU À LA PAYSANNE DE GARDER UNE PARTIE DE SA RÉCOLTE POUR LA RESSEMER.

IL PEUT TOUT DE MÊME LE FAIRE POUR CERTAINES ESPÈCES (COMME LE BLÉ).

MAIS EN PAYANT À NOUVEAU ...

UNE CONTRIBUTION VOLONTAIRE OBLIGATOIRE.

VOLONTAIRE
ET OBLIGATOIRE
?!

L'ÉCRASANTE MAJORITÉ DES VARIÉTÉS INSCRITES AU CATALOGUE EST MAINTENANT PROTÉGÉE PAR UN COV.

DÈS LES ANNÉES 70 DANS LES PAYS INDUSTRIALISÉS, LES VARIÉTÉS LOCALES DISPARAISSENT.

LES PAYSANS ET LES PAYSANNES DEVIENNENT PEU À PEU DÉPENDANT.E.S DES VARIÉTÉS PRÉSENTES DANS LE CATALOGUE ET PERDENT LEUR PROPRE SAVOIR-FAIRE SEMENCIER,

EN MÊME TEMPS, L'INDUSTRIE SEMENCIÈRE ESSAYE DE LES EMPÊCHER PAR TOUS LES MOYENS DE RESSEMER LES VARIÉTÉS COMMERCIALES (HYBRIDE F1, COV) ...



PENDANT 8 ANS, J'AI TRAVAILÉ DANS UNE GRANDE ENTREPRISE SEMENCIÈRE, PRÈS D'ANGERS,

POUR METTRE AU POINT DES VARIÉTÉS DE COLZA ...

ET PUIS, EN 1996, LES PREMIERS OGM SONT APPARUS SUR LE MARCHÉ !

À CETTE ÉPOQUE, MON ENTREPRISE TRAVAILAIT EN LIEN AVEC UNE FIRME DE BIOTECHNOLOGIE .

ON ÉTAIT CHARGÉ D'INSÉRER DES GÈNES QU'ELLE FOURNISSAIT POUR CRÉER DES NOUVELLES VARIÉTÉS .

LES OGM
TRANSGÉNIQUES .

OGM

(organisme génétiquement modifié) :

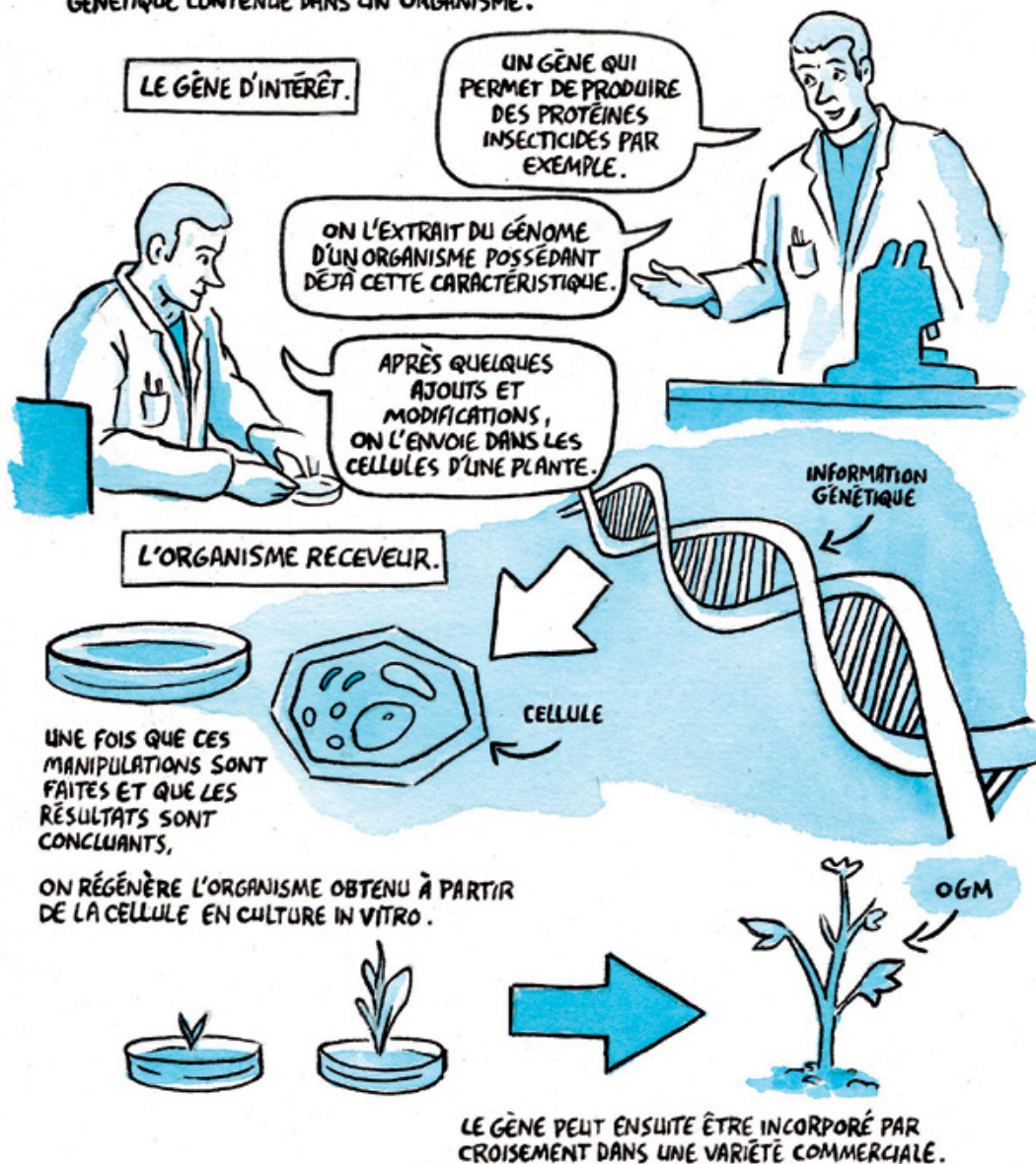
un organisme, à l'exception des êtres humains dont le matériel génétique a été modifié d'une manière qui ne s'effectue pas naturellement par multiplication et/ou par recombinaison naturelle

EN CE QUI CONCERNE LES PLANTES CERTAIN.E.S PRÉFÈRENT PARLER DE PGM :
PLANTE GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉE .

LA TRANSGÉNÈSE

LA TRANSGÉNÈSE EST LE TRANSFERT D'UN OU PLUSIEURS GÈNES D'UNE ESPÈCE DANS UNE AUTRE.

EN GROS, ON PREND UNE INFORMATION GÉNÉTIQUE CONTENUE DANS UN ORGANISME.



LES OGM

PLUS DE 99% DES OGM ACTUELLEMENT CULTIVÉS DANS LE MONDE
OU EN ATTENTE D'AUTORISATION SONT DES PLANTES PESTICIDES.

DES PLANTES TOLÉRANTES
AUX HERBICIDES,

DES PLANTES QUI PRODUISENT LEUR
PROPRE INSECTICIDE (LES PLANTES BT).

DES MAUVAISES
HERBES DANS VOS
RÉCOLTES ?

PAS DE SOUCI,
ON VEND LE BIDON
D'HERBICIDE ET L'OGM
QUI VA AVEC !



MARRE DE S'OCCUPER
DES INSECTES
RAVAGEURS ?
L'OGM S'EN OCCUPE
POUR VOUS !



LES OGM, C'EST LA
SOLUTION À VOS
PROBLÈMES !
C'EST L'AVENIR !

VOIRE MÊME DES PLANTES
QUI RÉUNISSENT LES 2
PROPRIÉTÉS.

VOILÀ COMMENT CERTAINES FIRMES
PRÉTENDENT RÉSOUDRE LES PROBLÈMES LIÉS
À L'AGRICULTURE INTENSIVE...

EN INCITANT À L'UTILISATION DE PRODUITS
CHIMIQUES QU'ELLES ONT ELLES-MÊME MIS
AU POINT.



HAUTEMENT TOXIQUES, LES PESTICIDES
UTILISÉS S'ACCUMULENT DANS LES SOLS,
DANS L'EAU, LES PLANTES ET DANS NOS
ASSIETTES !

LE COMPORTEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT D'UN GÈNE INTRODUIT DANS UN ORGANISME EN LABORATOIRE EST TOTALEMENT IMPRÉVISIBLE.



LE RISQUE LIÉ À LA CONTAMINATION DES RÉCOLTES NON OGM ET DES PLANTES SAUVAGES EST TRÈS IMPORTANT ET POURRAIT AVOIR DE LOURDES CONSÉQUENCES !

IL EST POSSIBLE QUE CERTAINS INSECTES FINISSENT PAR DISPARAITRE AU CONTACT DES PLANTES PESTICIDES.



VOI QUE LA NATURE EST BIEN FAITE, D'AUTRES INSECTES ET VÉGÉTAUX MUTENT SOUS LA PRESSION DES PESTICIDES,

ET FINISSENT PAR DEVENIR EUX-MÊMES TOLÉRANTS À CES MOLECULES.



CE QUI A POUR EFFET L'AUGMENTATION DE L'UTILISATION DE CES PRODUITS... ET PAR CONSÉQUENT LA POLLUTION DES SOLS ET DE L'ENVIRONNEMENT.

LE GÉNOME DES PLANTES DÉSTABILISÉ PAR LA TRANSGÈNESE PEUT SE RÉORGANISER DE GÉNÉRATION EN GÉNÉRATION ... PERSONNE NE SAIT CE QUE ÇA PEUT DONNER !

POUR L'INSTANT, AUCUNE ÉTUDE À LONG TERME SUR LES RISQUES SANITAIRES ET ENVIRONNEMENTAUX LIÉS À LA CONSOMMATION D'OGM N'A ÉTÉ RÉALISÉE...

ALORS QUE LES DOMMAGES DE CES PREMIERS OGM SE MULTIPLIENT APRÈS DEUX DÉCENNIES DE CULTURE DANS CERTAINES RÉGIONS DU MONDE.



L'ENTREPRISE AVEC
LAQUELLE JE TRAVAILLAIS
PENSAIT POUVOIR VENDRE
SES TECHNOLOGIES OGM À
TOUS LES SEMENCIERS,



ELLE VOULAIT SIGNER DES
ACCORDS POUR QUE LES
ENTREPRISES SEMENCIÈRES
PUISSENT INTÉGRER LES GÈNES
QU'ELLE AVAIT MIS AU POINT
DANS PLUSIEURS VARIÉTÉS .



LE TOUT SOUS
PROTECTION DE
BREVETS .



AINSI, GRÂCE AU BREVET, ELLE
POUVAIT RÉCUPÉRER LES ROYALTIES,
SANS AVOIR BESOIN DE S'OCCUPER
DE PRODUIRE DES SEMENCES ...



POUR ELLE, LA
VALEUR AJOUTÉE
ÉTAIT LÀ !



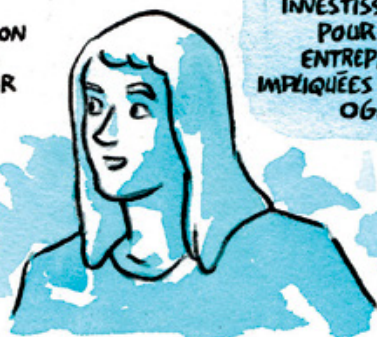
LE BREVET

UN BREVET EST UN TITRE DE PROPRIÉTÉ
PORTANT SUR UNE INVENTION.

DANS LE DOMAINE DU VÉGÉTAL, IL DONNE À SON
TITULAIRE UN MONOPOLE D'EXPLOITATION DES
SEMENCES ET DES PLANTES CONCERNÉES POUR
UNE DURÉE DE 20 ANS.

C'EST LA GARANTIE
DE RETOUR SUR
INVESTISSEMENT
POUR LES
ENTREPRISES
IMPLIQUÉES DANS LES
OGM

POUR DÉPOSER UN BREVET,
IL FAUT L'EXISTENCE D'UNE INVENTION,
CONTRAIREMENT À UNE DÉCOUVERTE
QUI EST UNE SIMPLE OBSERVATION D'UN
PHÉNOMÈNE EXISTANT.



CONTRAIREMENT AU COV, LE BREVET S'APPLIQUE À UNE PARTIE DE LA PLANTE
(OU ENCORE À UNE INFORMATION GÉNÉTIQUE CONTENUE DANS LA PLANTE),
AUX PROCÉDÉS BIOTECHNOLOGIQUES EUX-MÊMES (PAR EXEMPLE LA TRANSGÈNÈSE)
OU AUX DEUX À LA FOIS !

MÊME SI LES INFORMATIONS GÉNÉTIQUES
AINSI BREVETÉES EXISTENT DÉJÀ À L'ÉTAT NATUREL.



À LEUR STADE FINAL, CES INFORMATIONS
GÉNÉTIQUES BREVETÉES FONT PARTIE DE
L'IDENTITÉ DE LA PLANTE, ELLES LUI DONNENT
LES CARACTÉRISTIQUES VOULUES.

PAR EXTENSION,
LA PLANTE EST AUSSI
PROTÉGÉE PAR LE BREVET.



DE LA MÊME FAÇON,
UNE PLANTE QUI CONTIENT NATURELLEMENT,
QUI A ÉTÉ CONTAMINÉE OU QUI A OBTENU
PAR CROISEMENT DES CARACTÉRISTIQUES
SEMBLABLES À CELLES DÉFINIES PAR CES
INFORMATIONS GÉNÉTIQUES,
TOMBE ELLE AUSSI SOUS LA PROTECTION DE
CE BREVET !

LE BREVET PERMET AINSI À L'INDUSTRIE DE S'EMPARER DES
PLANTES ET ANIMAUX PORTEURS DE CARACTÉRISTIQUES IDENTIQUES
À CELLES QUI FONT L'OBJET DE BREVETS.

IL S'AGIT LÀ D'UN VOL MASSIF DES RESSOURCES
PAYSANNES ET NATURELLES !

RÈGLEMENTATION DES OGM

AU NIVEAU EUROPÉEN, LES OGM SONT CONTRÔLÉS, ÉVALUÉS, AUTORISÉS OU NON ET ÉTIQUETÉS.

LES PAYS MEMBRES ONT ENSUITE LA POSSIBILITÉ D'INTERDIRE UN OGM SUR LEUR TERRITOIRE.

EN FRANCE, LA CULTURE DES MAÏS TRANSGÉNIQUES, SEULS OGM AUTORISÉS EN EUROPE, EST INTERDITE.

PAR CONTRE, ILS PEUVENT ÊTRE IMPORTÉS.

IL S'AGIT POUR LA PLUPART DE NOURRITURE POUR LE BÉTAIL. (LE SOJA PAR EXEMPLE) ET DE QUELQUES PRODUITS DE CONSOMMATION.

QUI DOIVENT ALORS ÊTRE ÉTIQUETÉS, S'ILS CONTIENNENT PLUS DE 0,9% D'OGM

MAIS IL N'Y A AUCUNE OBLIGATION D'ÉTIQUETAGE DES ALIMENTS CONTENANT DES PRODUITS ISSUS D'ANIMAUX AYANT CONSOMMÉ DES OGM.



LES OGM CACHÉS

DE PLUS, CERTAINS OGM, QUI NE SONT PAS ISSUS DE TRANSGÈNESE NE SONT PAS CONCERNÉS PAR CES RÉGLEMENTATIONS.

C'EST LE CAS DES OGM ISSUS DE MUTAGÈNESE OU DE FUSION CELLULAIRE.

CE SONT DES OGM D'APRÈS LA DÉFINITION, LEUR MATÉRIEL GÉNÉTIQUE A ÉTÉ MODIFIÉ DE MANIÈRE NON NATURELLE.

ON EXPOSE UN ORGANISME À DES RADIATIONS OU À DES PRODUITS CHIMIQUES...



OGM NON RÉGLEMENTÉ !

ON SÉLECTIONNE LES CELLULES QUI PRÉSENTENT LA MUTATION POUR LES MULTIPLIER PUIS ON LES DÉVELOPPE POUR EN FAIRE UNE PLANTE.

TOUT CECI N'A RIEN À VOIR AVEC DES MUTATIONS NATURELLES.

CERTAINES VARIÉTÉS DE COLZA OU DE TOURNESOL OU DE CHOUX AUJOURD'HUI CULTIVÉES EN FRANCE SONT DES OGM CACHÉS !

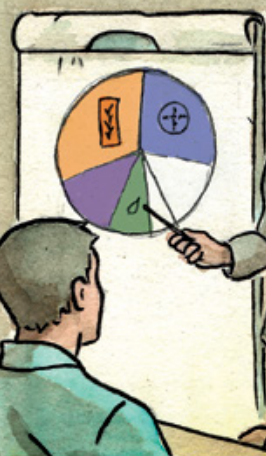


EN FRANCE, DÈS LA FIN DES ANNÉES 90,
LES CITOYEN.NES SONT SENSIBILISÉ.E.S À LA
QUESTION DES OGM.

OGM J'EN VEUX PAS

DES LUTTES IMPORTANTES
ONT EU LIEU : FAUCHAGES,
GRÈVES DE LA FAIM...

LES OGM N'AYANT
PAS LE SUCCÈS ATTENDU,
LES GRANDES ENTREPRISES
DE BIOTECH DÉTENTRICES DE
BREVETS ONT OBTENU MOINS
DE BÉNÉFICES QUE PRÉVU.



DANS UN CONTEXTE DE
CONCURRENCE GÉNÉRALISÉE,

CES ENTREPRISES SEMENCIÈRES
RACHÈTENT LES PETITS ET MOYENS
SÉLECTIONNEURS.

ET EN QUELQUES ANNÉES, LA
QUASI TOTALITÉ DU SECTEUR
SEMENCIER N'APPARTIENT PLUS
QU'À UN PETIT NOMBRE DE FIRMES
SPÉCIALISÉES DANS L'AGRO-CHIMIE.

L'ENTREPRISE DANS LAQUELLE
JE TRAVAILLAIS A ÉTÉ ACHETÉE
ET J'AI ÉTÉ CHARGÉE DE
RECHERCHE SUR LES OGM.

MOI QUI VOULAIS AIDER LES
PAYSANS ET LES PAYSANNES À NOURRIR
LE MONDE, TRAVAILLER AVEC LES
OGM N'ÉTAIT PAS LA SOLUTION..

C'EST L' APPROPRIATION DU
VIVANT PAR LE BREVET QUI
A ÉTÉ LE VRAI DÉCLIC POUR
MOI.

DÉFENSE
D'ENTRER
PROPRIÉTÉ
PRIVÉE

JE SUIS RESTÉE DEUX ANS
ET J'AI DÉMISSIONNÉ !



J'AI REPRIS LA FERME
FAMILIALE ET, PEU À PEU, JE
ME SUIS TOURNÉE VERS LA
BIO.



LES OGM
TRANSGÉNIQUES
SONT
RÉGLMENTÉS ET
ÉTIQUETÉS ...



MAIS DEPUIS
QUELQUES
ANNÉES, ON
ENTEND PARLER
DES NBT ...

NEW BREEDING
TECHNIQUES.



CE SONT DES OGM AUSSI,
DE NOUVEAUX OGM
QUI POURRAIENT BIEN CONTOURNER
CERTAINES DES RÉGLEMENTATIONS.

LES NOUVEAUX OGM

LES NBT "NEW BREEDING TECHNIQUES" SONT UN ENSEMBLE DE NOUVELLES BIOTECHNOLOGIES APPARUES DANS LES ANNÉES 2000.



ELLES PERMETTENT D'ACTIVER OU D'INACTIVER UNE PARTIE DU GÉNOME, D'INSÉRER UN FRAGMENT D'ADN OU ENCORE D'IMPOSER UN CARACTÈRE GÉNÉTIQUE À L'ENSEMBLE DE LA DESCENDANCE DE L'ORGANISME MODIFIÉ.

IL EXISTE PLUSIEURS TECHNIQUES AUX NOMS PLUS OU MOINS SYMPAS !

NUCLÉASE À DOIGT DE ZINC,

MUTAGÈNESE DIRIGÉE PAR OLIGONUCLÉOTIDES,

AGROINFILTRATION,

CRISPR-CAS9

COMME AVEC LA TRANSGÈNESE CES ORGANISMES SONT DÉVELOPPÉS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE L'AGRO-INDUSTRIE.

MODULATION DE L'EXPRESSION DES GÈNES PAR RDM,

MÉGANUCLÉASE..



CES MANIPULATIONS SONT PRÉSENTÉES COMME ÉTANT TELLEMENT PRÉCISES QU'IL SERAIT IMPOSSIBLE DE DÉTECTER L'INTERVENTION HUMAINE.

CRISPR-CAS9

PERMET, PAR EXEMPLE, DE LOCALISER ET SECTIONNER UNE SÉQUENCE GÉNÉTIQUE AFIN DE LA SUPPRIMER OU DE LA MODIFIER



IL S'AGIT POURTANT DE MODIFICATIONS DIRIGÉES, CHOISIES ET EFFECTUÉES DE FAÇON NON NATURELLE.

CE SONT BIEN DES OGM !

ET COMME POUR TOUT OGM, LES MODIFICATIONS NON INTENTIONNELLES CAUSÉES PAR L'INTERVENTION HUMAINE AU NIVEAU DES GÈNES SONT TRÈS NOMBREUSES.



ON NE SAIT PAS QUEL EFFET POURRAIT AVOIR UNE PLANTE AINSI CRÉÉE EN LABORATOIRE SUR L'ENVIRONNEMENT OU SUR NOTRE SANTÉ !

VU QU'IL NE S'AGIT PAS D'OGM "TRADITIONNELS" COMME CEUX ISSUS DE TRANSGÈNÈSE, LES ENTREPRISES QUI LES PRODUISENT CHERCHENT À FAIRE OUBLIER QU'IL S'AGIT D'OGM.

COMMENT FAIRE
POUR VENDRE
DES OGM À DES
PERSONNES QUI N'EN
VEULENT PAS ?

BIN ON DIT PAS
QUE C'EST DES
OGM !

ELLES PARLENT DONC DE NOUVELLES
TECHNIQUES DE SÉLECTION.

ET VONT JUSQU'À DIRE QUE LEURS
TECHNIQUES REPRODUISENT LE NATUREL...

C'EST LA MÊME
CHOSE QUE LE
NATUREL, MAIS
EN PLUS CIBLÉ ET
PLUS RAPIDE !

C'EST
NOUVEAU !

MAIS... SI C'EST NATUREL,
ALORS CE N'EST PAS UNE
INVENTION... ON NE PEUT
DONC PAS LE BREVETER !

ET POURTANT, JUSQU'À PRÉSENT,
CES NOUVEAUX OGM SONT BREVETÉS !

LES GRANDES FIRMES D'AGROCHIMIE CHERCHENT À PROFITER DE LA
BRÈCHE OUVERTE PAR LES OGM CACHÉS POUR COMMERCIALISER EN
TOUTE DISCRÉTION ET SANS CONTRAINTE CES NOUVEAUX OGM QUI
NE DISENT PAS LEUR NOM ...

SANS TENIR AUCUN COMPTE DES POSSIBLES
DOMMAGES QUE PEUVENT GÉNÉRER LES
MULTIPLES MODIFICATIONS GÉNÉTIQUES
NON INTENTIONNELLES,

CES NOUVEAUX OGM POURRAIENT
ÊTRE CULTIVÉS LIBREMENT.

ET LES PRODUITS QUI LES CONTIENNENT
SERAIENT MIS SUR LE MARCHÉ SANS
ÉVALUATION NI ÉTIQUETAGE PARTICULIER.



QUELQUES GRANDES FIRMES VONT
AINSI MULTIPLIER LEURS BREVETS,
CONTINUER À CONFISQUER LES SEMENCES
PAYSANNES, À S'APPROPRIER LE VIVANT,
CONTRÔLER LES MODES DE PRODUCTION
ET PAR CONSÉQUENT NOTRE ALIMENTATION.

QUELQUES EXEMPLES

TOUT ÇA NE SE PASSE PAS QUE
DANS UNE BANDE DESSINÉE .

PLUSIEURS VARIÉTÉS ISSUES DE CES NBT
SONT EN ATTENTE D'AUTORISATION
POUR POUVOIR ÊTRE COMMERCIALISÉES...



UN EXEMPLE...



UNE ENTREPRISE DE BIOTECHNOLOGIE A
DONC SAUTÉ SUR L'OCCASION ET A MIS AU
POINT, À L'AIDE DE NOUVELLES
TECHNIQUES DE MODIFICATION GÉNÉTIQUE,
UNE VARIÉTÉ DE POMME DE TERRE
QUI PRODUIRAIT SOI-DISANT MOINS
D'ACRYLAMIDE.

CETTE VARIÉTÉ POURRAIT
ARRIVER SUR LE MARCHÉ
EN 2019...

LES GRANDES CHÂÎNES DE FAST-FOOD
PERDENT CHAQUE ANNÉE UNE GRANDE
PARTIE DE LEURS RÉSERVES DE POMMES
DE TERRE À FRITES, FAUTE DE POUVOIR
LES STOCKER PLUS LONGTEMPS EN
CHAMBRE FROIDE.

EN EFFET CE MODE DE STOCKAGE
FAVORISE LA PRODUCTION D'ACRYLAMIDE,
UNE SUBSTANCE CANCÉRIGÈNE, QUI
FAIT BRÛLER LES POMMES DE TERRE
LORSQU'ELLES SONT FRITES.

CE N'EST QU'UN EXEMPLE, MAIS
QUI MONTRE BIEN QUE CES OGM NE
SONT PAS CRÉÉS POUR GARANTIR
UNE MEILLEURE ALIMENTATION.

ILS SONT CONÇUS
POUR RÉPONDRE AUX
DEMANDES DE L'INDUSTRIE
AGROALIMENTAIRE.





ON PEUT AUSSI MENTIONNER PLUSIEURS CAS D'APPROPRIATION DU VIVANT PAR LE BREVET.

PAR EXEMPLE, UNE VARIÉTÉ SAUVAGE DE POIVRON, ORIGINAIRE DE JAMAÏQUE EST NATURELLEMENT RÉSISTANTE AUX MOUCHES BLANCHES.

L'UN DES INSECTES "NUISIBLES" RESPONSABLE DE DÉGÂTS SUR LES CULTURES DE POIVRONS.

UNE GRANDE ENTREPRISE A INTRODUIT CETTE CARACTÉRISTIQUE DE RÉSISTANCE DANS UNE AUTRE VARIÉTÉ À L'AIDE DE CROISEMENTS DIRIGÉS.

LA NOUVELLE VARIÉTÉ EST DONC RÉSISTANTE ELLE AUSSI AUX MOUCHES BLANCHES !



C'EST LÀ QUE LE BREVET ARRIVE !

DÉPOSÉ SUR LE GÈNE RESPONSABLE DE CETTE CARACTÉRISTIQUE, IL GARANTIT À LA FIRME LES DROITS EXCLUSIFS SUR TOUS LES POIVRONS PRÉSENTANT CETTE RÉSISTANCE :

LA NOUVELLE VARIÉTÉ ET TOUTES LES AUTRES VARIÉTÉS DE POIVRON QUI POURRAIENT RÉSISTER À CE "NUISIBLE".

MÊME SI CETTE CARACTÉRISTIQUE PROVIENT À L'ORIGINE D'UNE MUTATION NATURELLE ET ALÉATOIRE OU D'UNE SÉLECTION PAYSANNE.



ON ASSISTE LÀ À UNE VÉRITABLE PRIVATISATION DU VIVANT :

QUELQUES INDUSTRIELS PEUVENT S'ACCAPARER TOUTES LES CARACTÉRISTIQUES DE LA BIODIVERSITÉ SAUVAGE ET DOMESTIQUE...

C'EST DE LA BIOPIRATERIE !

IL EST IMPORTANT DE LUTTER
CONTRE CETTE APPROPRIATION DU
VIVANT PAR LE BREVET ET CONTRE
CES NOUVEAUX OGM...

...DANS LES CHAMPS QUE L'ON FAUCHE,
QUAND ON DÉMASQUE LES STRATÉGIES
DES ENTREPRISES, QUAND ON OBTIENT DES
AVANCÉES PAR LA LOI ...

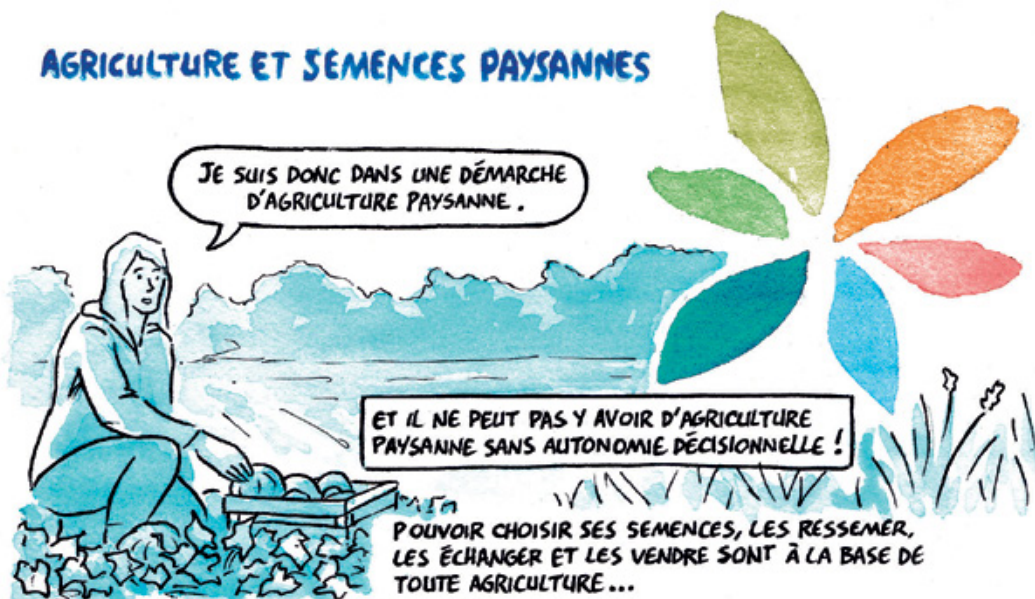
...MAIS AUSSI AU
QUOTIDIEN À LA FERME !

ICI, JE CULTIVE UN GRAND
NOMBRE DE CÉRÉALES RUSTIQUES
ET PAYSANNES.

ET RÉCEMMENT, J'AI DÉVELOPPÉ
L'ACTIVITÉ DE MARAÎCHAGE BIO,
EN PLUS DES CÉRÉALES ET DU LAIT.

JE PROPOSE DES PRODUITS DE
QUALITÉ, LOCAUX ET DE SAISON.

AGRICULTURE ET SEMENCES PAYSANNES



LES PLANTES ISSUES DE SEMENCES PAYSANNES NE RÉPONDENT PAS AUX CRITÈRES INDUSTRIELS, ELLES NE SONT NI HOMOGÈNES, NI STABLES.

À L'OPPOSÉ DES LIGNÉES PURES, DES HYBRIDES F1 ET DES OGM, LES SEMENCES PAYSANNES SONT LIBRES DE DROIT, CE QUI ME PERMET DE LES REPRODUIRE COMME IL ME CONVIENT.

EN CAS D'ALÉAS, VU QUE MES PLANTES NE SONT PAS DES CLONES MAIS UNE POPULATION D'INDIVIDUS TOUTS DIFFÉRENTS, JE SUIS ASSURÉE D'AVOIR UNE RÉCOLTE !

ELLES POSSÈDENT AUSSI UNE GRANDE DIVERSITÉ GÉNÉTIQUE GRÂCE À LAQUELLE ELLES PEUVENT S'ADAPTER À LEUR ENVIRONNEMENT ET DEMANDENT DONC MOINS D'ENGRAIS, DE TRAITEMENTS ET DE DÉPENSES.

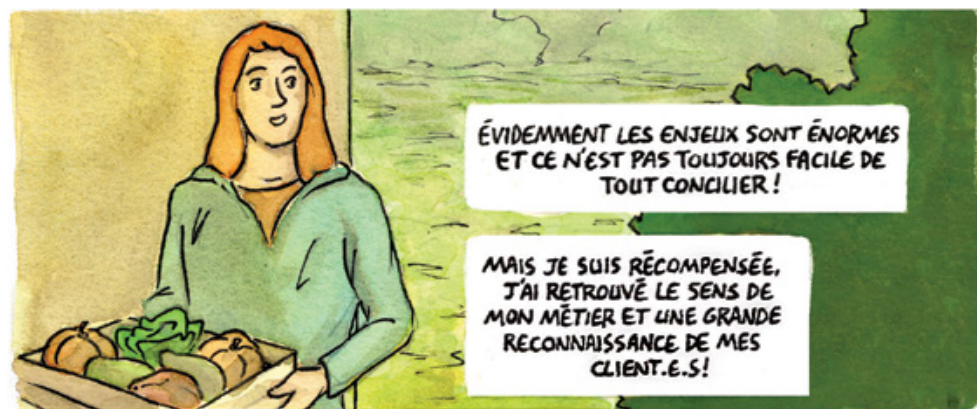
JE GAGNE EN AUTONOMIE !!

CEPENDANT, LA PLUPART D'ENTRE ELLES NE SONT PAS INSCRITES AU CATALOGUE ET NE SONT PAS COMMERCIALISÉES.



J'ÉCHANGE DONC AVEC D'AUTRES PAYSANS ET PAYSANNES, ET JE RETROUVE LES SAVOIR-FAIRE.

ENSEMBLE, NOUS POUVONS PRODUIRE NOS PROPRES SEMENCES !



POUR ALLER PLUS LOIN

Confédération paysanne

Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs et travailleuses.
www.confederationpaysanne.fr

- **Livret sur les Variétés Rendues Tolérantes aux herbicides et sur les nouveaux OGM**
http://www.confederationpaysanne.fr/mc_nos_positions.php?mc=26

Réseau Semences Paysannes

Réseau pour la biodiversité cultivée dans les fermes et les jardins.
www.semencespaysannes.org

- **10 idées reçues sur les semences paysannes**
http://www.semencespaysannes.org/images/imagesFCK/file/10_ides_web_avril_2017min.pdf
- **Kit Réglementaire pour les Maisons des Semences Paysannes**
<http://www.semencespaysannes.org/bdf/docs/kit-semences-paysannes.pdf>

Inf'OGM

Veille citoyenne d'information sur les semences et les OGM.
www.infogm.org

- **Les nouveaux OGM**
www.infogm.org/-les-nouveaux-ogm-
- **Etiquetage et information du public**
www.infogm.org/-etiquetage-transparence-information-du-public-sur-les-ogm-
- **OGM et santé**
www.infogm.org/-OGM-et-sante-

Via Campesina

Mouvement paysan international.
www.viacampesina.org

- **Nos semences, notre futur**
<https://viacampesina.org/fr/les-semences-notre-futur/>

ETC Group

Surveille l'impact des technologies émergentes et des stratégies des entreprises sur la biodiversité, l'agriculture et les droits humains.
www.etcgroup.org

- **Rapport "Qui nous nourrira ?", novembre 2009**
http://www.semencespaysannes.org/bdf/docs/qui_nous_nourrira_etc.pdf

Free Pepper – Libérez le poivron

Coalition européenne contre un brevet sur le poivron accordé à Syngenta.

- **Campagne « Free Pepper – Libérez le poivron »**
<https://www.publiceye.ch/fr/themes-et-contexte/agriculture-et-biodiversite/semences/free-pepper/>

**Merci aux donateur.trice.s et aux militant.e.s qui ont participé
à la construction collective de cette bande dessinée.**

Sans elles et eux, rien n'aurait été possible !

Françoise PIGEON - Inga WACHSMANN - Julie DENIS - Albine VAUCOULOUX- Pierre BALITEAU - Jean-Luc LARIVE - Jean-Pierre ROHART-
Marie-Jo GIROD - Olivier COEN - Lénie MARCUSSE - Laurence DESSIMOULE - François LEGENDRE - Hervé CALIOT - Elisabeth ROBIN -
Arnaud COUTURIER - Claire DE NALE - Annick POSTOLLEC - Marie CORNET - Fanny PIROU - Laurene PAGE - Philippe GREBERT -
Catherine GAUSSENS - Lionel CHISSON - MARION SARDAT - Arthur CHAVANEL - Sylvain NOVELLI - Maud VIGAN - Jean-Cyrille DAGORN -
Alain NAUDE - Gérard FAYE - David CARLU - Eric COLLINET - Monique BERNOT - Alice IDRAC - Natacha DUBOIS - Simone CHARRIER -
Hélène SAHY - Méric HAUGMARD - Ulrike ERDMANN - Samuel GUILLOT - Pierre BALITEAU - Lolita GUYON - Jean-Michel DALLIER -
Sylvette AMESTOY - Anne BECKER - Bernard LAFITTE - Bernard HARTMANN - Didier MEUNIER - Anne BERTON DÉNA - baptiste LARRALDE -
Arnaud MONTANT - Henri DELION - Delphine GIRARD - simone LUFU - Gilles COSTE - Juliette GUESPIN - Nathalie ARSON -
Patricia MILLOT - Alain FRAPPIN - Noël CLAUDE - Loïc DAUGA - Anne DUBARRY - Charlotte HUG - Aurélie MONTAUT - Claire SIAU -
Bruno VIENNOIS - François JACQUET - Isabelle DELAMARE - Christine BERNARD - Marianne NOEL - Lionel MONTI - s. H. - Benoît TARRIN -
Pierre CHAPPELLAT - Anny POURSIHOFF - François WARLOP - Annie MERCIER - André ROULLEAU - Daniel BERNARD - Dominique LASSALLE -
Frédéric DEVESA - DANIEL EVAIN - Rémy DURBESSON - Amélie POLACHOWSKA - Isabelle PORDOY - Marc BOUCHÉ - Frédéric PRAT -
Jerome MOUGNOZ - Dominique PLANCKE - Jacques DANDELLOT - Jean AZAN - Maité MENAGER - Victor LECOMTE - Axel COLIN - Michel GUYON -
Renata FORESTO - Jean-Noël DAUNAY - Alain TORRE - Christelle NOIROT - Christine RENAULT - Claudie RAMBAUD - Le Potager du Villard -
Cécile FIANDINO - David ROGER - Franck GAUTHIER - Rachel ROUSSELLE - Laurence BARRY - Laure DELACQUIS - Bruno RIT - Marc DUCRET -
Isabelle CHAMPART - Anne Marie ANDRIEU - Pierre MASSARDIER - Gérard TABILLON - Serge MULLER - Yvon LE GUEN - Mireille LAMBERTIN -
Valérie DELLA FAILLE - Paul MAUGUIN - Frédéric GUERIN - Grégoire ETESSE - Jean-Pierre MEVEL - Elisabeth LECOQ - Régis MATHON -
Jean Louis BÉZERT - Christophe HEBINGER - Valentin BEAUVAL - Gandhi ETIENNE - Nicole CREMEL - SCOP PAIN VIRGULE



Réalisation, illustrations et scénario: Lognon



Confédération
paysanne



Les Amis de la
Confédération paysanne